

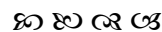


Comité de Direction du 3 octobre 2017

Présents : BERGER Christine, BOSSET Régis, CHENE Patrick, CONTET Jacques, JANNET Jean François, JOSSERAND Alain, LACQUES Maurice, LUCET Georges, MAIRE Jacques, MALIN Joël, NAEGELLEN Philippe, PELLET François, PITARD Patrick, STRIPPOLI Guillaume.

Assistent : BILLOUD Jean Louis, CICCHILLITTI Fabien (CTF), TEPPE Esther (responsable administrative).

Excusés : BENOIT Pierre, BERNARD Alain, BOUHILA Katia, BOUHILA Sarah, POULARD Christine,



Jean François JANNET ouvre la séance à 19 H 15.

Au nom du comité de direction J.F. JANNET :

- Présente ses sincères condoléances à la famille et au club de Fareins Saône Vallée suite au décès de M. BREVET Jérôme, dirigeant et éducateur du club.

- Félicite :

- Les clubs de Marboz, Veyle Saône et Nantua pour leurs brillantes qualifications pour le 5^{ème} tour de la coupe de France.
- L'équipe de Nantua devient le « Petit Poucet du district » en coupe de France est de ce fait sera honorée avec une équipe de district encore en lice en coupe Gambardella. Ce classement concerne uniquement les équipes évoluant en championnat départemental.
- Les clubs de Marboz, Portes de l'Ain, FBBP01, Montréal La Cluse, Misérieux Trévoux, Essor Bresse Saône pour leurs très bons classements aux challenges de la sportivité, du fair-play et de l'éthique de la ligue avec en prime la performance du club du FBBP01 qui termine premier au challenge régional de l'équipe (classement sur trois équipes : 1 seniors et 2 jeunes).
- Les joueurs AZEMA Tanguy et HELIARD Adrien du FBBP01 retenus pour le 2^{ème} tour de la détection U16 (nés en 2002) qui a eu lieu le 20 septembre 2017 à Andrézieux.

- Informe des changements suivants sur les dénominations des techniciens, suite à une décision de la direction technique nationale :

- La fonction de Conseiller Technique Fédéral (CTF) devient celle de Conseiller Technique Départemental chargé du Plan de la Performance et de la Formation (CTD PPF).
- La fonction de Conseiller Départemental en Football d'Animation (CDFA) devient le Conseiller Technique Départemental chargé du Développement de l'Animation des Pratiques (CTD DAP).

Approbation du compte rendu du comité de direction du 29 août 2017

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Recrutement d'une jeune personne en service civique

Date de début de la mission : le 2 octobre 2017.

Fin de mission : le 31 mai 2018.

Lorette REVEL a été recrutée pour intégrer la commission technique.

Nombre de licenciés au 2 octobre 2017

15237 licenciés

Rappel saison dernière au 10 octobre (1^{ère} prise de pointage annuel) : 14691 licences.

Evolution des clubs et des équipes dans le football féminin

	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018
--	-----------	-----------	-----------	-----------

Championnat ligue

Seniors	Attignat	Attignat FBBP01	FBBP01 Plastic Vallée	FBBP01 Plastic Vallée Montmerle
U18	Plastic Vallée	Plastic Vallée		FBBP01
Total	2	3	2	4

Championnat district de l'Ain

Seniors	pratique à 11	pratique à 11	pratique à 11	pratique à 8
* Belley avec Grand Colombier ** Entente avec Bresse Dombes *** Vallée Bleue: club de Savoie	Bourg Péronnas Dombes FC Plastic Vallée Portes de l'Ain St Etienne Rey St Paul/Marliou x	Belley* Dombes FC FBBP01** Marboz Montmerle Plastic Vallée Portes de l'Ain St Etienne Rey Vallée Bleue***	Dombes FC FBBP01 Marboz/Viria t Montmerle Portes de l'Ain St Etienne Rey	Bas Bugey Rhône Buyatin Oly. Dombes Bresse Dombes FC Mas Rillier Plastic Vallée Portes de l'Ain Priay St Denis/Ambutri x
U15 à 8	Bassin Pontevallais Bellegarde Con. Bourg Péronnas Essor Bresse Le Mas Rillier Meximieux CV Milles Etangs	Bassin Pontevallais Bellegarde Con. Essor Bresse FBBP01 -1 FBBP01 -2 Le Mas Rillier Meximieux CV	Bassin Pontevallais Bellegarde Con. Essor Bresse Izernore Lagnieu Le Mas Rillier Meximieux CV	B. Pontevallais 1 B. Pontevallais 2 Bellegarde Con. Essor Bresse FBBP01 Izernore Lagnieu

	Misérieux Trévoux Montmerle	Milles Etangs Misérieux Trévoux Montmerle 1	Milles Etangs Misérieux Trévoux Montmerle 1	Meximieux CV Misérieux Trévoux Montmerle 1
	Plastic Vallée St Etienne Rey Thoissey	Montmerle 2 Plastic Vallée St Etienne Rey Thoissey Valserine	Montmerle 2 Montmerle 3 Plastic Vallée St Denis Thoissey	Montmerle 2 Thoissey Ambutrix
Total	18	24	21	21

Championnat district de Lyon et du Rhône

Seniors	pratique à 8	pratique à 8	pratique à 8	pratique à 11
	St Denis Ambutrix	St Denis Ambutrix	St Denis Ambutrix	FBBP01 St Etienne Rey Viriat/Marboz
U18 à 11		FBBP01 Montmerle St Etienne Rey	Bellegarde CO Essor Bresse FBBP01 Misérieux Trévoux* Montmerle	Bassin Ponvallois Essor Bresse FBBP01 Misérieux Trévoux* Montmerle Thoissey
* en entente avec le ESF des 2 rives				
U18 à 8	Bourg Péronnas Le Mas Rillier Misérieux Trévoux** Montmerle	Dombes FC * Le Mas Rillier Misérieux Trévoux**	Bassin Ponvallois Le Mas Rillier Plastic Vallée	Le Mas Rillier Meximieux CV Plastic Vallée St Denis Ambutrix
* Entente avec Milles Etangs ** Entente avec FC Rive Droite		St Etienne Rey		
Total	6	7	9	13

Championnat district de Savoie

Seniors à 8	Belley CS Grand Colombier			
Total	2	0	0	0

Championnat district de l'Isère

Seniors à 8			Bas Bugéy Rhône	
Total	0	0	1	0

Championnat district de Haute Savoie/Pays de Gex

Catégorie U18			Valserine FC	Valserine FC
Total	0	0	1	1

Intégration d'un bénévole au sein d'une commission

Monsieur Abdelatif KRIMOU comme membre de la commission d'arbitrage.

Bilan financier de la saison 2016/2017

Le cabinet de commissariat aux comptes KPMG a rendu son compte rendu et a validé la conformité des comptes du district.

Le bilan sera transmis informatiquement aux clubs dans le cahier des charges de l'AG.

Le bilan est approuvé à l'unanimité par les membres du comité de direction.

Vœux déposés et questions diverses pour l'AG du 28 octobre 2017

Conformément aux statuts, la date de clôture était fixée au 29 septembre à minuit.

Question diverse reçue : aucune.

Vœux des clubs : aucun.

Le comité de direction du district ne dépose aucun vœu mais conformément aux statuts (article 12.4 – attributions à l'Assemblée générale) proposera des compléments des règlements relatifs à ses compétitions avec des dates d'effet pour la saison 2018/2019.

Bilan FFA (Fonds d'Aide au Football Amateur)

Pour cette saison, l'enveloppe financière régionale n'est pas connue à ce jour.

5 dossiers sont au district mais ne peuvent pas être instruits car la LFA n'a pas déterminé ses critères et donné son autorisation informatique.

Programme Educatif Fédéral (P.E.F) pour la saison 2017/2018

Avec l'aide de référents de clubs déjà inscrits dans la démarche, la commission technique du district a élaboré un programme simplifié par rapport à celui mis en place par la LFA afin de cibler au mieux les thèmes spécifiques en rapport à l'activité footballistique.

Ce programme sera diffusé lors de l'assemblée générale du 28 octobre 2017.

Journée commune de l'arbitrage « Pas le même ballon, mais la même passion »

Cette journée est programmée le 28 octobre 2017 à 15 H 30 à Ambérieu en Bugey avec des jeunes arbitres du district de l'Ain et ceux des comités départementaux de rugby, de basket et d'handball. Cette initiative fait partie entre autres des sujets mis en commun lors des réunions périodiques qui ont lieu entre les quatre entités départementales.

Complément de l'article 33 du règlement intérieur de la commission départementale d'arbitrage

Effet immédiat

Classement spécifique des arbitres classés D1

Dans la continuité de sa mise en place au niveau fédéral ainsi qu'au niveau régional, la CDA de l'Ain propose à compter de la saison 2017/2018 un nouveau système de classement pour la catégorie Elite de son corps arbitral : les arbitres D1.

Ce nouveau système, appelé « ranking », consiste au classement général des arbitres, non pas en fonction d'une moyenne de notes d'observation, mais en fonction du classement propre à chaque observateur.

Concrètement, chaque observateur dédié à la catégorie D1 observe tous les arbitres affectés à cette catégorie.

A l'issue de la saison, le classement de l'arbitre chez chaque observateur génère un nombre total de points, qui détermine lui-même le classement général de la catégorie.

Le premier rang attribue automatiquement 20 points. Le second 19, le troisième 18 et ainsi de suite.

Exemple sur 16 arbitres D1 soumis à observation et à classement :

Rang	Nombre de points
1	20
2	19
3	18
4	17
5	16
6	15
7	14
8	13
9	12
10	11
11	10
12	9
13	8
14	7
15	6
16	5

L'arbitre X, classé 1^{er} chez l'Observateur 1, et 5^e chez l'observateur 2, obtiendra un total de points de 36 (soit 20 + 16).

A ces points issus du classement, s'ajoutent :

- Un bonus de 5 points, concernant le contrôle de connaissance, si la moyenne du QCM et du questionnaire dépasse la note de 15/20. (Article 28 du RI CDA)
- Le barème des sanctions administratives, tel qu'indiqué dans l'annexe 3 du RI CDA.
- Un malus éventuel, pour tout autre cas (non-respect du RI CDA, faute technique avérée...) à la discrétion de la CDA.

Si un arbitre ne peut pas être observé 2 fois dans la saison, la CDA statuera sur son classement en fin de saison.

En cas d'égalité entre 2 arbitres, ils seront départagés, dans l'ordre :

1. Meilleur classement obtenu chez observateur 1
2. Meilleur classement obtenu chez observateur 2
3. Meilleure note obtenue dans le contrôle de connaissance

« 1 – 2 » : déterminé par ordre alphabétique (nom de l'observateur)

Le nombre d'arbitres rétrogradés ne changent pas avec ce système, et reste conforme à cet article.

L'envoi des rapports d'observation se fera tel qu'indiqué dans l'article 58 du RI CDA.

Le Comité de Direction valide à l'unanimité les modifications présentées.

Remise du label régional

Les ex-ligues Auvergne et Rhône-Alpes avaient instauré depuis plusieurs saisons une remise de label pour un club d'un district.

Cette saison ; la LAuRAFoot va conserver cette manifestation et c'est au tour des districts de Haute Loire et de l'Ain d'être proposés.

Le district de l'Ain a présenté le club labellisé de Feillens pour une remise prévue le samedi 21 octobre 2017.

Autorisation des membres du comité de direction pour la création d'ententes

Le Comité de Direction valide les 7 ententes déclarées à ce jour :

Catégorie Féminines

Marboz / Viriat

Catégorie U17

Le Mas Rillier / Côtière Luenaz

Catégorie U15

Vertrieu / Val d'Amby

Catégorie U13

Culoz Grand Colombier / CO Plateau

Catégorie U11

Vertrieu / Val d'Amby

Catégorie U9

Vertrieu / Val d'Amby

Catégorie U7

Vertrieu / Val d'Amby

Certaines inactivités n'ont pas été déclarées au District mais directement à la Ligue Auvergne-Rhône- Alpes.

Il est rappelé que TOUTES les inactivités doivent être envoyées au District qui les transmet à la Ligue Clubs n'ayant pas effectué cette démarche : Bourg FO, Portes de l'Ain, Valserine FC et Bords de Veyle.

Homologation des éclairages

Les éclairages doivent être vérifiés tous les 2 ans (ramené à 1 an en cas d'éclairage limite).

Les éclairages E5 des clubs évoluant en Ligue doivent être vérifiés par le District.

Pour cette saison, devant le nombre très important d'éclairage à vérifier, une dérogation sera accordée aux clubs qui évoluent dans les championnats du DISTRICT DE L'AIN afin qu'ils puissent jouer en nocturne et ce jusqu'au contrôle.

Un article sera proposé à l'assemblée générale du 28 octobre 2017 avec effet immédiat.

Le Comité de Direction valide à l'unanimité ces propositions.

Responsables de la feuille de route pour cette saison 2017/2018

- Montage financier pour l'extension du bâtiment : **En cours**
- Finalisation des règlements : J MALIN et A BERNARD avec la commission dédiée
- Formations sur la réglementation et les responsabilités (dirigeants de clubs) : J CONTET, A BERNARD et la commission prévention
- Formation sur la communication (dirigeants de clubs) : JF JANNET et la commission communication
- Journée commune des arbitres avec 3 autres sports collectifs : membres du bureau et la commission CDA **En cours**
- Réunion cantonale (poursuite de l'action en cours) : JF JANNET **En cours**

- Réflexion sur le football de demain (poursuite de l'action en cours) : J MALIN et la commission spécifique **En cours**
- Formation des capitaines/éducateurs des catégories U17 et U19 : A BERNARD et la commission prévention
- Simplification des thèmes développés dans le PEF (Programme Educatif Fédéral) : J MALIN, A BERNARD et la commission technique **Terminé**
- Participation à l'organisation du championnat de France de sport adapté : J MALIN, A BERNARD avec la commission technique en coordination avec P PITARD et M LACQUES
- Développement du football féminin dont les championnats seniors et U18 : J MALIN, A BERNARD et coordination avec K BOUHILA et la commission technique **En cours**
- Sondage à la trêve hivernale auprès des clubs pour demander leur avis sur la pertinence d'avoir des réunions communes Dirigeants/Arbitres/Educateurs en première partie de la saison 2018/2019 : A BERNARD et la commission prévention
- Recrutement d'arbitres féminines : la commission d'arbitrage

Tour des commissions

Commission de l'Arbitrage (JL BILLOUD)

Il informe que l'arbitre Franck DAGOGNET arrête l'arbitrage pour raisons médicales et il est d'accord pour devenir observateur des arbitres D4 promotionnels.

Le Comité de Direction valide à l'unanimité cette proposition.

Courrier

- Du FC Serrières Villebois pour engagement de son équipe U15 dans le championnat à 8 du District de l'Isère.

Refus à l'unanimité du Comité de Direction qui demande au club de Serrières Villebois de se rapprocher auprès des clubs de l'Ain pour faire une entente.

Date de la prochaine réunion

Mardi 7 novembre 2017 à 19 H 15.

Heure de fin de réunion : 21 H 10.